

Séance du 12 janvier 2015

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi le 12 janvier 2015 à 20h00.

Sont présents : Mme Manon Champigny,
Mme Jocelyne Bouchard,
M. Richard Mireault,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. Yves Germain, maire.

2015-01-001 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Bouchard, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2015-01-002 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, tel que présenté, sur proposition de Mme Manon Champigny, appuyée par M. Richard Mireault.

2015-01-003 Approbation des procès-verbaux

Sur proposition de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, les procès-verbaux des séances des 8 et 15 décembre derniers sont approuvés tels que rédigés.

Communications du conseil

2015-01-004 Modification au règlement de zonage (définition de « Chenil »)

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que le règlement 294-2015-01, intitulé « *Règlement modifiant le règlement de zonage* » soit et est adopté par ce conseil.

2015-01-005 Nomination au comité de voirie

Le « Comité de voirie » étant maintenant constitué, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Manon Champigny, et résolu que les personnes suivantes soit nommées membres dudit comité : M. Jacques Martin, Mme Jocelyne Bouchard, M. Ivan Hallé, M. Normand Grégoire, M. Pierre Brunelle, M. Michel Calvé, M. Marc-André Boulay, M. Marc-André Gravel.

2015-01-006 Demande de dérogation mineure (M. Alain Violette)

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure déposée par M. Alain Violette concernant la construction d'un abri d'auto;

CONSIDÉRANT que cette demande avait été remise lors de la dernière séance pour permettre d'obtenir des renseignements supplémentaires;

CONSIDÉRANT la nouvelle documentation reçue;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard, et résolu que le conseil accorde la dérogation demandée; cependant, cet abri devra demeurer sans mur.

2015-01-007 **Déplacements pour le journal**

Suite à la recommandation du Comité du journal et sur proposition de M. Richard Mireault, appuyée par M. Jacques Martin, il est résolu, qu'à l'avenir, les déplacements pour l'impression et la distribution du journal soient remboursés à ceux qui les font au tarif ordinaire payé par la municipalité.

2015-01-008 **Demande de l'Association du Lac-Thomas**

Suite à la demande de l'Association du Lac-Thomas, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Richard Mireault, et résolu que le secrétaire-trésorier fasse parvenir à ladite Association le rapport préparé par M. Stéphane Allard et intitulé « *Rapport de situation – Barrages de castors d'un affluent du lac Thomas* ».

2015-01-009 **Participation au comité de gestion du barrage**

CONSIDÉRANT que des représentants de la Municipalité ont participé le 6 novembre dernier à une rencontre d'information sur la gestion du barrage de Saint-Didace organisée par l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé);

CONSIDÉRANT que les représentants de la Municipalité qui ont participé à cette rencontre ont donné leur accord de principe sur le diagnostic et sur les perspectives de gestion du barrage exposés par la corporation AGIR Maskinongé;

CONSIDÉRANT qu'AGIR Maskinongé propose la formation d'un comité de travail composé de représentants de l'ensemble des municipalités concernées en amont et en aval du barrage de Saint-Didace;

CONSIDÉRANT que ce comité aura pour mandat de définir un modèle de gouvernance participative de gestion du barrage de l'amont vers l'aval et d'élaborer des propositions de gestion qui seront éventuellement soumises au Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ);

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite contribuer aux travaux dudit comité:

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par Mme Jocelyne Bouchard,

ET RÉSOLU que la Municipalité confirme sa participation au sein du comité de travail sur la gestion du barrage de Saint-Didace dont la formation est proposée par la corporation AGIR Maskinongé et délègue M. Richard Mireault à titre de membre dudit comité.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport des permis émis au cours du dernier mois ainsi que le rapport des dépenses occasionnées par la réfection d'un égout pluvial sur la rue Principale.

2015-01-010 **Acceptation des travaux subventionnés**

Suite au dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport sur les travaux subventionnés sur la rue Principale, il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Principale pour un montant subventionné de 17 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur un chemin municipal dont la gestion incombe à la municipalité et un dossier de vérification a été constitué.

2015-01-011 **Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Mme Manon Champigny, appuyé par M. André Drouin, et résolu que Mme Jocelyne Bouchard soit nommée mairesse suppléante.

2015-01-012 **Comptes**

Sur proposition de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Jocelyne Bouchard, il est résolu que la liste des factures courantes, au montant de 129 443.61 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Période de questions

2015-01-013 **Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20h45 sur motion de M. Jacques Martin, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.